

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2026-022-FAEP2
INTITULE DU POSTE	Formateur académique éducation prioritaire (FAEP) 50%, Professeur des écoles Maître formateur itinérant (PEMF) 50%	
PLACE DU POSTE	Sous l'autorité de la conseillère du Recteur pour l'éducation prioritaire et de l'A-DASEN des Bouches-du-Rhône. Il travaille en étroite collaboration avec les co-pilotes des réseaux d'éducation prioritaire qu'il accompagne : réseaux J. Prévert, S. Mallarmé, A. Rimbaud, J. Ferry, R. Parks et avec les équipes des circonscriptions qu'ils recouvrent IEN Marseille La Rose et IEN Marseille Madrague.	
CADRE GENERAL	Note ministérielle du 10/02/2014 - Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 et Circulaire n°2016-148 du 18-10-2016.	
MISSIONS ET COMPETENCES	<p>MISSIONS et FONCTIONS</p> <p>Participer à la mise en œuvre des axes du référentiel de l'Éducation Prioritaire et de la politique académique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer, préparer, animer et assurer le suivi d'actions de formation et d'accompagnement auprès des équipes de l'éducation prioritaire, 1er et 2nd degrés, selon les demandes émanant des copilotes des réseaux, en lien avec l'offre de formation REP+ au plan académique de formation et les axes définis à l'échelle départementale (notamment suivi des 100% réussite et des liaisons intercycles et interdegrés) • Mettre en œuvre des actions inscrites au plan de formation de l'éducation prioritaire et dans la politique académique des réseaux écoles-établissements. • Produire et partager des ressources et des expérimentations sur le site académique EP. • Participation aux temps de travail collectifs et aux instances dans le 1er et le 2nd degré : • Participer aux temps de concertation entre formateurs académiques éducation prioritaire, correspondant académique de l'éducation prioritaire, chargé de mission éducation prioritaire et enseignants chercheurs de l'INSPE. • Participation à des événements départementaux, académiques et interacadémiques en lien avec l'éducation prioritaire. <p>Participer à l'élaboration du plan de formation départemental et de circonscription quant à la formation, au suivi et à l'accompagnement collectifs et individuels des personnels 1^{er} degré nouvellement nommés au sein des circonscriptions de rattachement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnels pédagogiques nouvellement nommés en REP+ et en REP. • Personnels stagiaires • Personnels néo-titulaires <p>en lien avec l'équipe des circonscriptions et sous la responsabilité des IEN.</p> <p>Les missions sont précisées dans une lettre de mission individuelle actualisée chaque année et font l'objet d'un rapport d'activité annuel.</p> <p>COMPETENCES</p> <p>Expertise en pédagogie et didactique notamment sur les fondamentaux Compétences relationnelles. Compétences organisationnelles. Maitrise des techniques informatiques et de communication. Disponibilité attendue.</p>	
CONTEXTE ADMINISTRATIF	<p>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</p> <p>Expérience en éducation prioritaire souhaitée. CAFIPEMF généraliste ou avec option recommandé.</p> <p>NOMINATION</p> <p>Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif.</p> <p>REGIME HORAIRE</p> <p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1^{er} degré et 2nd degré non devant élèves.</p> <p>MODALITES DE CANDIDATURE</p> <p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p> <p>CONTACT</p> <p>odile.aubert@ac-aix-marseille.fr stephane.ferraioli@ac-aix-marseille.fr</p>	